

**MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE
DE LA RECHERCHE
ET DE LA TECHNOLOGIE**

**DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE**

Service des formations

Sous-direction
des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

arfhgbma

Arrêté relatif aux programmes de
français et d'histoire géographie des
brevets des métiers d'art et définissant
les épreuves de l'examen

NORMEN. 1E199010771A1

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

- VU le décret n° 92-692 du 20 juillet 1992 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art ;
- VU l'arrêté du 20 août 1992 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art facture instrumentale ;
- VU l'arrêté du 20 août 1992 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art armurerie ;
- VU l'arrêté du 20 août 1992 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art : art de la reliure et de la dorure ;
- VU l'arrêté du 19 mars 1993 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art volumes : staff et matériaux associés ;
- VU l'arrêté du 2 juillet 1993 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art de la gravure ;
- VU l'arrêté du 5 août 1993 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art : arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse ;
- VU l'arrêté du 13 juillet 1994 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art de la broderie ;
- VU l'arrêté du 28 juillet 1994 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art de la céramique ;
- VU l'arrêté du 3 août 1995 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art : arts et techniques du verre ;

.../...

A R R E T E

ARTICLE 1er

Les programmes de français et d'histoire géographie applicables dans les sections préparant aux brevets des métiers d'art susvisés sont définis en annexe I au présent arrêté.

ARTICLE 2

Le règlement d'examen et la définition des épreuves de français et d'histoire géographie des brevets des métiers d'art susvisés sont modifiés, à compter de la session 2000, conformément à l'annexe II du présent arrêté.

ARTICLE 3

Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 4

Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 20 MAI 1999

**P. le Ministre et par délégation
Le Directeur de l'enseignement scolaire**

Bernard TOULEMONDE

24 JUIN 1999

N.B. : Le présent arrêté et son annexe II seront publiés au Bulletin officiel de l'éducation nationale du vendu au prix de 15 F disponible au Centre national de documentation pédagogique, 13, rue du Four, 75 006 PARIS ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.
L'arrêté et ses annexes seront diffusés par les centres précités.

ANNEXE I

FRANÇAIS

PRÉAMBULE : FINALITÉS ET OBJECTIFS

Ce programme de français pour les classes préparant au brevet des métiers d'art s'adresse à de jeunes adultes, des citoyens, des jeunes très divers (lycéens, apprentis, stagiaires de la formation continue) dont le projet professionnel est arrêté.

Dans cette perspective, il répond à une double finalité :

- concourir à la formation de la personne et du citoyen : la fréquentation des textes et des œuvres, qu'elles soient littéraires, picturales ou filmiques, est le moyen privilégié de l'appropriation d'une culture commune et de la construction d'une identité personnelle,
- développer les compétences de communication (savoir dialoguer, exprimer sa pensée, comprendre un message, le reformuler...) communes à l'ensemble des disciplines scolaires et à la vie professionnelle ou sociale.

Le professeur de français est le professeur de tous les textes et de tous les discours.
Ce programme s'inscrit dans la continuité des programmes du BEP.

Il doit permettre au futur titulaire du brevet des métiers d'art de :

- consolider des compétences développées au cours du cycle préparant au BEP,
- maîtriser des compétences directement opératoires dans la vie professionnelle ou sociale,
- mettre en œuvre des compétences nouvelles ou réactualisées dans le domaine de la culture générale.

A l'issue de la formation, le titulaire du brevet des métiers d'art devrait être capable de réaliser en toute autonomie des tâches globales complexes et de pratiquer l'ensemble des discours.

Ce programme est présenté en deux parties. La distinction entre une première partie consacrée à la connaissance des œuvres, des discours, des textes, et une seconde partie consacrée aux compétences à développer à travers un choix d'activités possibles, n'est justifiée que par la clarté de l'exposé. En aucune façon le professeur ne dissocie les deux perspectives : savoirs et savoir-faire s'associent dans la mise en œuvre d'activités globales complexes.

Pour atteindre les objectifs du programme, le professeur construit des séquences d'enseignement intégrant compétences/contenus/activités.

.../...

I - Connaissance des œuvres (*) et des discours (**)

Pour répondre à la double finalité du brevet des métiers d'art, le professeur envisage l'étude de textes variés : des œuvres représentatives du patrimoine littéraire mais aussi des discours fonctionnels.

1.1 Les œuvres

Au cours du cycle préparant au brevet des métiers d'art, le futur titulaire du brevet des métiers d'art étudie au moins :

- une œuvre romanesque
- une œuvre théâtrale
- un recueil ou un groupement de textes poétiques
- une œuvre ou un groupement de textes argumentatifs.

Complétées par des groupements de textes courts, ces œuvres relèvent d'époques ou de courants de pensée variés. Elles permettent l'approche de différents mouvements littéraires ou esthétiques et marquent l'évolution des idées.

En liaison avec l'enseignement de l'histoire ou de l'éducation artistique, leur étude peut donner lieu à des recherches documentaires, à des visites d'exposition ou de musées, à l'exploitation d'œuvres cinématographiques, à la constitution de dossiers.

En dehors de la classe, le futur titulaire du brevet des métiers d'art est incité à lire des textes de la littérature française ou étrangère et à compléter ainsi les référents culturels qui contribuent à l'épanouissement de la personne et au développement de l'esprit critique.

1.2 Les discours fonctionnels

- Discours d'entreprise (lettres, circulaire, note de service, règlement intérieur...)
- Discours sociaux (presse, tract...)

1.3 Les notions pour l'analyse et la production des textes

Comprendre des œuvres et émettre des discours écrits et oraux supposent une connaissance raisonnée de la langue et du fonctionnement des discours.

Au cours du cycle préparant au brevet des métiers d'art, le futur titulaire du brevet des métiers d'art réinvestit les notions pour l'analyse et la production des textes déjà étudiées dans le cycle préparatoire au BEP (partie III - Contenus).

D'autre part, il semble nécessaire de porter l'accent sur certains points relatifs au fonctionnement de la langue et des discours.

S'il est possible de consacrer une séance de travail spécifique à l'étude d'un de ces points, il est important de rappeler que ceux-ci ne sont pas des objectifs d'étude mais des outils pour mieux comprendre et émettre tout type de discours.

Pour la clarté de l'exposé, on distingue ce que l'élève peut reconnaître et comprendre (activités de réception) et ce qu'il peut assimiler et produire.

(*) On entend "œuvre" dans un sens large (littéraire, picturale, cinématographique...), c'est-à-dire tout message à caractère esthétique.

(**) On entend par "discours" toute production écrite ou orale plus ou moins codifiée par l'usage social.

CONTENUS	A MAITRISER EN ACTIVITE DE RECEPTION ET D'EMISSION	A MAITRISER EN ACTIVITE DE RECEPTION
La présence ou l'absence de l'énonciateur dans son énoncé	- les pronoms - les temps et les modes des verbes - le lexique (valorisant/dévalorisant) - les modalisateurs (adverbes...)	
Les différentes voix dans un discours (qui parle ? qui voit ? qui sait ?)	- les discours rapportés : discours direct et indirect, discours narrativisé - l'emploi du « on »	- les discours rapportés : discours direct libre, discours indirect libre - l'ironie - les ambiguïtés du « je »
Le dit et le non-dit	- l'implicite logique (le présupposé lié à l'énoncé)	- l'implicite culturel, de connivence (le sous-entendu lié à la situation de communication, au contexte)
La norme et l'écart	- les registres de langue	- la poétique (figures de style, sonorités, procédés d'insistance...) - les néologismes, les jeux sur les mots (signifié et signifiant)
La cohérence et la cohésion du texte	- l'implicite logique - les réseaux sémantiques - les faits de reprise - les temps des verbes - les connecteurs et leur utilisation en fonction de la visée du texte - la ponctuation - la phrase complexe	

II - Compétences et activités

Les tableaux ci-dessous présentent les compétences liées à l'oral, à l'écriture et à la lecture dont le développement permet d'atteindre les objectifs du programme.

Toutes ces compétences sont à mettre en œuvre et à développer dans le cadre d'activités globales.

Les propositions d'activités présentées ne sont ni impératives, ni limitatives : en fonction des acquis identifiés chez les futurs titulaires du brevet des métiers d'art, des filières ou des formations (sections industrielles ou commerciales, lycées professionnels, CFA, formation continue...), le professeur choisit et adapte ces activités selon son public.

.../...

2.1 Compétences liées à l'oral

Des activités d'apprentissage (menées dans un contexte scolaire, social ou professionnel) rendent le futur titulaire du brevet des métiers d'art capable de s'insérer dans une situation de communication directe (communication orale).

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Identifier le locuteur et la position qu'il occupe, l'auditoire auquel il s'adresse (qui peut être présent ou absent), l'objet et l'intention du message (apparent ou réel), les moyens verbaux et non-verbaux mis en œuvre. Ces compétences sont à développer dans des situations où les locuteurs sont multiples.
- Prendre en compte son auditoire, prendre conscience de l'image de soi et de l'image de l'autre pour s'insérer dans une situation de communication donnée, pour déterminer l'objectif visé.
- Produire un discours cohérent et efficace en choisissant les moyens d'expression verbaux et non-verbaux appropriés au destinataire, à l'intention de communication et à la situation.

CAPACITES (*)	MISES EN OEUVRE
ETRE CAPABLE DE	Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à l'oral
ECOUTER	Ecoute de l'autre en classe à l'occasion d'un débat, d'un exposé : analyse par les élèves des compétences orales mises en jeu. Ecoute d'une émission (radio, TV). Ecoute d'un débat télévisé (table ronde). Ecoute avec prise de notes personnelles.
EXPOSER	Exposé sur un sujet défini (seul face à un groupe) : - compte rendu de lecture, visite, réunion, stage, film, émission télévisée - présentation d'un point littéraire ou d'actualité, d'un dossier disciplinaire ou inter disciplinaire.
TRANSMETTRE	Restitution de la parole des autres : - rapport des travaux d'un groupe - prise de parole de délégués d'élèves en conseil de classe ou d'administration - restitution orale d'une prise de notes.
PARTICIPER	Prise de parole dans une situation de communication évolutive : - débat - entretien avec le tuteur de stage - synthèse collective après l'étude d'une oeuvre intégrale, à propos d'une situation historique ou géographique étudiée en groupes - réunion de la vie scolaire associative : comité d'hygiène et de sécurité, club, foyer...
ANIMER	Formulation de consignes à faire respecter. Animation d'un petit groupe : distribution de la parole dans un débat, dans une réunion...

(*) à acquérir ou à renforcer

.../...

2. 2 Compétences liées à l'écriture

Des activités d'apprentissage associant étroitement les compétences liées à l'écriture et à la lecture doivent rendre le futur titulaire du brevet des métiers d'art capable d'écrire un texte (de communication pratique mais aussi d'expression libre) complet, c'est-à-dire de produire un ensemble cohérent qui répond à une situation de communication donnée, à un enjeu précis.

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Planifier son texte :
 - . se fixer des objectifs
 - . se représenter le destinataire
 - . se représenter la tâche à effectuer.
- Produire un discours cohérent et efficace :
 - . en choisissant les moyens appropriés au destinataire et à la situation de communication
 - . en utilisant les codes de certains discours normés
 - . en respectant les règles propres aux types de textes intégrés dans ces discours
 - . en respectant les contraintes de la langue.

CAPACITES (*)	MISES EN OEUVRE
ETRE CAPABLE DE	Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à l'écriture
ANALYSER	Formulation des idées essentielles d'un message. Explicitation d'un effet de sens. Prise de notes à partir de l'écrit ou de l'oral. Fiche d'analyse, fiche de lecture.
RENDRE COMPTE	Compte rendu d'enquête, de lecture, de film, de séance de travail. Rapport d'intervention en milieu professionnel.
SYNTHETISER	Fiche de synthèse sur une entreprise, secteur d'activité. Synthèse des activités d'une séance (lecture méthodique, groupement de textes...) ou d'une séquence. Dossier documentaire.
TRANSPOSER	Transformation de textes : - rédaction de textes utilisant des procédés d'écriture découverts en lecture, réécriture de textes pour modifier le sens d'un énoncé - passage d'un code à un autre (rédaction d'une publicité à partir d'une fiche informative, d'un scénario à partir d'une nouvelle...).
DEVELOPPER	Lettres. Articles. Textes fonctionnels (présentation d'une entreprise, d'un produit, d'une activité ; prescription à l'usage d'un client ; note explicative...) Commentaire littéraire, commentaire d'images. Essai argumenté (démontrer, convaincre). Textes libres

(*) à acquérir ou à renforcer

.../...

2.3 Compétences liées à la lecture

La lecture développe l'esprit critique (caractériser/contextualiser/choisir/ argumenter un choix ou une interprétation) et contribue à l'appropriation d'une culture générale.

Des activités d'apprentissage (lecture de textes intégraux, mise en relation de séries de textes, caractérisation de textes, reformulation dans un autre type de discours...) rendent le futur titulaire du brevet des métiers d'art capable d'aborder les discours et les œuvres dans leur globalité.

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Adapter sa stratégie de lecture à un projet individuel.
- Construire la ou les significations d'un texte et pour cela se fonder sur :
 - . les indices textuels de l'énonciation
 - . les éléments sémantiques (lexique...) et syntaxiques (connecteurs...)
 - . les implicites (connotations, allusions, métaphores...)
 - . la mise en relation de ces données.
- Savoir identifier un texte, c'est-à-dire le situer dans un ensemble (genre et types de discours, époque et cadre idéologique).

CAPACITES (*)	MISES EN OEUVRE
ETRE CAPABLE DE	Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à lecture
SAISIR LE SENS GLOBAL	Lecture cursive d'un texte (article, chapitre entier d'un texte d'idées, oeuvre intégrale...) ou d'un ensemble de textes (journal ou revue, manuel...) afin d'en dégager le sens (sujet, but, propositions).
INTERPRETER	Lecture des mêmes textes ou d'autres (règlement intérieur, rapport, circulaire...) pour dépasser le sens immédiat et expliciter les significations sous-jacentes (étude stylistique, étude du contexte historique ou idéologique...).
METTRE EN RELATION	Lecture comparative de deux ou plusieurs textes (groupement autour d'une question, d'une problématique d'écriture ; documents techniques...) pour en dégager les caractéristiques communes, les différences ou oppositions, les évolutions... Lectures cursives de textes ou de documents divers pour identifier un contexte et ses effets.

(*) à acquérir ou à renforcer

.../...

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

I - FINALITÉS

L'enseignement de l'histoire et de la géographie répond à une finalité commune : ouvrir l'esprit des élèves, des apprentis et des adultes en formation à une compréhension du monde contemporain qui leur permette d'agir de façon responsable. La mise en œuvre de l'enseignement des deux disciplines doit donc être coordonnée.

Les capacités et les aptitudes à développer doivent leur permettre de se situer dans ce monde, de s'insérer dans la société contemporaine où ils vivent, de mieux comprendre les problèmes qui s'y posent, d'exercer des droits et de respecter les devoirs de l'homme et du citoyen.

En collaboration avec les autres disciplines, et tout particulièrement avec le français, l'enseignement de l'histoire et de la géographie en brevet des métiers d'art se fixe des objectifs culturels et de méthode qui permettent de développer et de consolider les aptitudes et les capacités des élèves, des apprentis et des adultes en formation à :

- acquérir des "savoir-faire " spécifiques et des méthodes de travail propres à l'histoire et à la géographie ;
- élargir la maîtrise de démarches intellectuelles de raisonnement (analyse, synthèse, conceptualisation...) ;
- mobiliser et organiser des connaissances, construire une réflexion par oral ou par écrit, présenter toute étude ou toute recherche sous forme de questions ou d'interrogations que suggère le sujet à traiter ;
- rechercher la qualité et la précision de l'expression ;
- constituer ou exploiter une documentation en critiquant les sources d'information ;
- analyser un espace géographique ou une situation historique en utilisant des documents écrits, audiovisuels ou informatiques.

Ces capacités préparent les élèves , les apprentis et les adultes en formation aux critères d'exigence de l'épreuve d'histoire-géographie du brevet des métiers d'art.

Les objectifs du programme d'histoire

L'étude de la période postérieure à 1940 a fait l'objet d'une approche continue des programmes d'histoire des classes de seconde et terminale professionnelles.

Ce nouveau programme de brevet des métiers d'art qui examine un certain nombre de thèmes fondamentaux du milieu du XIX ème siècle à nos jours met fin à une redondance génératrice de désintérêt, tout en répondant à la nécessité d'offrir aux apprenants une réflexion sur le monde actuel.

.../...

Il s'agit en effet :

- de réfléchir à quelques grandes questions du temps présent concernant la place, le rôle et les effets de la technique et de sa diffusion, le développement des communications, l'importance du fait religieux dans les sociétés, les rapports de force entre les États et les régions du monde, la Nation, la démocratie et le rôle du citoyen ;
- d'approfondir les notions telles que nationalité, patrie, laïcité... ;
- d'aller vers l'autonomie dans la lecture et l'interprétation de documents historiques ;
- d'analyser la complexité des interactions entre les facteurs politiques, sociaux et économiques ;
- de replacer les différentes questions dans une perspective historique pour en appréhender les racines et dégager les grandes étapes de leur évolution, pour apprécier le poids des contraintes géographiques, économiques et culturelles ainsi que celui des héritages et des mémoires ;
- de prendre conscience de la responsabilité des acteurs dans la construction d'une histoire qui ne relève pas de la fatalité.

Les objectifs du programme de géographie

On se propose de donner les repères spatiaux nécessaires pour appréhender un monde en rapide évolution. Il porte sur l'étude des ensembles territoriaux du monde actuel et s'inscrit donc en cohérence avec le programme des classes de seconde professionnelle qui analyse les rapports entre l'homme et le système-terre et de terminale professionnelle qui étudie les espaces organisés et les paysages produits par les activités humaines.

Dans les classes préparant au brevet des métiers d'art, le point de vue retenu par le programme de géographie est celui des États et des grands ensembles économiques définis sur une base territoriale dont il s'agit de comprendre l'organisation et le fonctionnement dans une perspective résolument dynamique.

Ce programme invite à l'étude de situations géographiques qui déterminent les enjeux et les rapports de force permettant de comprendre le monde contemporain. L'entrée par les notions est retenue comme celle qui favorise le mieux l'analyse de situations géographiques diverses tout en respectant la liberté de choix des enseignants.

En ce sens, il permet d'initier les élèves, les apprentis et les adultes en formation au raisonnement géographique en prenant comme facteur d'analyse les changements d'échelle.

Les cartes, entre autres, s'avèrent indispensables pour appréhender l'organisation et le fonctionnement des ensembles géographiques retenus.

.../...

II - CONTENUS

HISTOIRE

Pour les deux années la période de référence s'étend du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours.

PREMIERE ANNEE : LES HOMMES ET LES SOCIETES DE 1850 A NOS JOURS	
<p>INTRODUCTION : Chronologie</p> <p>Commentaire Il s'agit de rappeler brièvement les principaux repères chronologiques en utilisant les connaissances des élèves, des apprentis et des adultes en formation. Cette chronologie sera complétée et périodisée au fur et à mesure de l'étude des questions du programme.</p>	
SUJETS D'ETUDE	NOTIONS
<p><u>1. L'évolution du travail et ses conséquences dans le monde industriel depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.</u></p> <p>1.1. L'évolution des techniques</p> <p>1.2. Les conséquences de cette évolution sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation du travail, dans l'entreprise et dans la société - la redistribution du travail dans le monde. <p>Commentaire On inscrit ce thème dans un cadre chronologique périodisé. Il convient de souligner les interactions entre les différents facteurs qui expliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution des formes de la division et de l'organisation du travail, y compris dans sa dimension spatiale - la transformation des métiers, des catégories professionnelles, la naissance et l'évolution du syndicalisme. <p>L'évolution des techniques et ses conséquences seront étudiées à partir d'exemples pris dans les pays précocement industrialisés et qui permettent de comprendre qu'il s'agit d'un processus continu parti de l'Europe.</p>	<p>Système technique Organisation du travail Division internationale du travail Filière Rapport capital/travail Productivité Recherche Valeur ajoutée Industrialisation Mécanisation Automatisation Tertiarisation Fordisme Taylorisme Mondialisation</p>
<p><u>2. L'évolution des moyens de transport et d'information depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.</u></p> <p>2.1. Mise en place et développement des réseaux d'échanges</p> <p>2.2. Les conséquences sur le monde industriel et agricole.</p> <p>Commentaire On part d'un exemple national choisi dans le monde industriel. On montre comment cette évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diminue les distances et les coûts - permet les désenclavements - étend progressivement les marchés à l'échelle du monde. 	<p>Communication Distance/temps Distance/coût Réseau Pôle Flux Mondialisation Médiatisation</p>

.../...

PREMIERE ANNEE : LES HOMMES ET LES SOCIETES DE 1850 A NOS JOURS (SUITE)	
SUJETS D'ETUDE	NOTIONS
<p>3. L'évolution des pratiques socio-culturelles</p> <p>3.1. L'évolution de la vie quotidienne - Permanences et ruptures - Identité culturelle et mondialisation</p> <p>Commentaire On conduit cette étude à trois moments différents : fin du XIXème siècle, entre deux-guerres, années soixante. Il est souhaitable d'aborder ce chapitre sous l'angle culturel et de limiter l'étude au cas de la France. On peut envisager la culture dans ses rapports avec le corps (nourriture, vêtements, sports) l'art, l'écrit, la nature, les formes de sociabilité.</p> <p>3.2. Le fait religieux depuis 1850 - l'évolution des trois grandes religions monothéistes - l'évolution des rapports entre société et religions</p> <p>Commentaire On aborde : - l'évolution des grands traits du judaïsme, du christianisme, de l'islam (croyances, organisation, rapports avec l'État et la société, aire d'extension) - l'évolution des pratiques religieuses, en France (pour traiter "Société et religions").</p> <p>3.3. École et société en France depuis 1850 - l'École et la scolarisation - la société et les enjeux de l'École.</p> <p>Commentaire L'approche historique de ce sujet met en relief la généralisation progressive de la scolarisation en liaison avec l'idée républicaine.</p>	<p>Culture Mode de vie Sociabilité Pratique culturelle Identité culturelle</p> <p>Monothéisme Croyance Rite Pratique Eglise Communauté Fondamentalisme</p> <p>Scolarisation Laïcité Liberté scolaire Égalité Promotion Intégration Formation professionnelle</p>
DEUXIEME ANNEE : LA VIE POLITIQUE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1850 A NOS JOURS	
<p>INTRODUCTION : présentation du cadre chronologique</p> <p>Commentaire Il s'agit de rappeler les principaux repères chronologiques en utilisant les connaissances des élèves, des apprentis et des adultes en formation. Cette chronologie sera complétée et périodisée au fur et à mesure de l'étude des questions du programme.</p>	

.../...

**DEUXIEME ANNEE : LA VIE POLITIQUE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES
DE 1850 A NOS JOURS (SUITE)**

SUJETS D'ETUDE	NOTIONS
<p><u>1. L'évolution des rapports de puissance dans le monde depuis le milieu du XIXème siècle.</u></p> <p>L'étude porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aspects géopolitiques - Les aspects militaires - Les aspects économiques - Les aspects démographiques <p>Commentaire</p> <p>On montre par la comparaison de situations à des moments significatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le monde dominé par l'Europe à la fin du XIXème siècle ; les rivalités entre les grandes puissances - l'affirmation de l'Allemagne, du Japon et des États-Unis ; le déclin relatif des démocraties européennes entre les deux guerres - la double hégémonie soviétique et américaine de 1945 à la fin des années 80 - la situation après 1989. <p>On insiste sur la relation dominant/dominé en dégagant les fondements de la puissance et leur évolution.</p>	<p>Relations internationales</p> <p>Puissance</p> <p>Indépendance</p> <p>Souveraineté</p> <p>Territoire</p> <p>Frontière</p> <p>Nationalisme</p> <p>Sécurité collective</p> <p>Dissuasion</p> <p>Guerre froide</p> <p>Coexistence pacifique</p>
<p><u>2. Territoires et nations en Europe depuis le milieu du XIXème siècle</u></p> <p>Cartes des États européens en 1850, 1871, 1914, 1923, 1949 et de nos jours</p> <p>Commentaire</p> <p>En utilisant les cartes, on étudie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rassemblement des entités nationales (Italie, Allemagne) - l'éclatement des États multinationaux (empires ottoman et austro-hongrois) - le rôle des conflits dans cette évolution - la résurgence des nationalismes dans l'Europe contemporaine - le problème de la supranationalité. 	<p>État</p> <p>Nation</p> <p>Patrie</p> <p>Patriotisme</p> <p>Nationalisme</p> <p>Nationalité</p> <p>Fédération</p> <p>Confédération</p> <p>Supranationalité</p>

...

**DEUXIEME ANNEE : LA VIE POLITIQUE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES
DE 1850 A NOS JOURS (SUITE)**

SUJETS D'ETUDE	NOTIONS
<p><u>3. Démocraties et dictatures</u></p> <p>3.1. Les régimes autoritaires en Europe au XIXème siècle.</p> <p>Commentaire Pour traiter ce sujet, on s'appuie sur les exemples de l'empire russe et de l'empire allemand jusqu'en 1914.</p> <p>3.2. Les régimes totalitaires en Europe au XXème siècle.</p> <p>Commentaire Pour traiter ce sujet, on s'appuie sur les exemples de l'Allemagne nazie et de l'URSS.</p> <p>3.3. L'évolution des démocraties libérales</p> <p>Commentaire Pour traiter ce sujet, on s'appuie sur les exemples de la France et des États-Unis.</p>	<p>Régimes politiques Droits de l'Homme Autocratie Impérialisme État multinational</p> <p>Totalitarisme Dictature Parti unique Propagande Racisme Antisémitisme</p> <p>Démocratie Souveraineté populaire Pluralisme Séparation des pouvoirs Libertés individuelles Légitimité Légalité État de Droit</p>

.../...

GÉOGRAPHIE

PREMIERE ANNEE : LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE	
SUJETS D'ETUDE	NOTIONS
<p><u>1. Le territoire français</u></p> <p>Commentaire Mettre en valeur un territoire construit par l'histoire, un isthme de l'Europe, un finistère ouvert sur le monde. Une localisation élémentaire est indispensable</p>	<p>Territoire État Frontière</p>
<p><u>2. La population et la société</u></p> <p>Commentaire L'étude est conduite à plusieurs échelles dont il convient de repérer les emboîtements : l'échelle des espaces urbains, des ensembles régionaux, de la France, de l'Europe et du monde.</p>	<p>Distribution de la population Densité Migration Urbanisation</p>
<p><u>3. L'organisation du territoire</u></p> <p>Commentaire Il s'agit de mettre en évidence le mode de fonctionnement des espaces économiques et sociaux, de repérer les évolutions engagées, d'en comprendre les facteurs explicatifs. Il s'agit aussi de mesurer les effets des mutations économiques et sociales sur les paysages ruraux et urbains, agricoles, industriels et tertiaires. Le mode de fonctionnement et les évolutions soulignent le passage d'une logique nationale à des logiques européenne et mondiale.</p>	<p>Organisation de l'espace Polarisation Réseau Centre/périphérie Désertification Aménagement du territoire</p>
<p><u>4. Les grands ensembles de l'espace français</u></p> <p>4.1. Le découpage régional de la France</p> <p>4.2. La région où sont situés l'établissement scolaire et les autres lieux de formation et la place de cette région par rapport aux ensembles supra-régionaux</p> <p>Commentaire Plus qu'une étude exhaustive, il s'agit de travailler sur des exemples concrets permettant de comprendre le fonctionnement des espaces régionaux, de les situer dans leurs contextes spatiaux national, européen, voire mondial, de repérer les interactions des facteurs explicatifs, des processus observés. Parmi ceux-ci, l'ouverture de la région à l'Europe et au monde doit apparaître.</p>	<p>Région Diversification Disparité Reconversion Déconcentration Espace transfrontalier Décentralisation</p>

PREMIERE ANNEE : LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE (SUITE)	
SUJETS D'ETUDE	NOTIONS
<p><u>5. Les citoyens et leurs territoires</u></p> <p>Commentaire Il s'agit de bien mettre en évidence les différents niveaux territoriaux : - commune et communauté - département et région - territoire national - espace européen pour bien individualiser le niveau de responsabilité des élus, la répartition des tâches, les moyens d'intervention de chaque citoyen, par exemple : le citoyen comme acteur de l'aménagement du territoire aux niveaux communal (POS), régional, national et européen (respect de l'environnement, grands projets d'aménagement : autoroute, TGV, aéroport)</p>	<p>Citoyenneté Environnement Collectivité territoriale Patrimoine Démocratie locale</p>
DEUXIEME ANNEE : LE MONDE D'AUJOURD'HUI	
SUJETS D'ETUDE	NOTIONS
<p><u>1. Carte des grands ensembles du monde actuel</u></p> <p>Commentaire Il s'agit, en introduction, de mettre en évidence les grandes unités géopolitiques et culturelles pour établir une typologie. On prend appui sur l'analyse de cartes de répartition et de flux (hommes, produits, capitaux, P.N.B. mondial...) de localisation des centres de décision financiers, économiques, politiques...</p>	<p>Mondialisation Triade Nord/Sud Interdépendance</p> <p>NOTIONS COMMUNES Organisation de l'espace Puissance Aire d'influence Centre Pôle de croissance Flux Mégalopole Littoralisation</p>
<p><u>2. Les États-Unis</u></p> <p>2.1. Le territoire : un espace approprié</p> <p>2.2. Les éléments de la puissance</p> <p>2.3. Les États-Unis dans le continent américain et dans le monde</p> <p>Commentaire L'étude du territoire s'appuie sur celle de l'organisation de l'espace américain, par exemple : mobilité des hommes, espace agricole, système des transports La réflexion s'organise autour des notions de déclin/essor, de rééquilibrage. Les spécificités des espaces urbains sont étudiées. On aborde également la mise en place de l'ALENA, la place des EU dans l'APEC, la compétition EU/Japon, EU/Europe</p>	<p>Tertiarisation Métropolisation Recherche-développement Sun Belt, Rust Belt "Frontière"</p>

.../...

DEUXIEME ANNEE : LE MONDE D'AUJOURD'HUI (SUITE)

SUJETS D'ETUDE	NOTIONS
<p><u>3. L'Europe</u></p> <p>3.1. Les territoires : des espaces diversifiés</p> <p>3.2. L'Union Européenne</p> <p>Commentaire On analyse le fonctionnement de l'espace européen (centre, périphéries occidentale, orientale, méditerranéenne et septentrionale). Diversité et disparités de l'espace européen. On aborde les relations de l'Union Européenne avec le reste de l'Europe. Il s'agit de mettre en évidence les effets des changements géopolitiques survenus depuis 1989.</p>	<p>Espace économique Espace culturel</p>
<p><u>4. L'Asie</u></p> <p>4.1. Le Japon</p> <p>4.2. Les autres pôles de croissance de l'Asie de l'Est et du Sud-Est</p> <p>Commentaire On analyse le fonctionnement de l'espace japonais (opposition Japon de l'envers/Japon de l'endroit), la saturation de l'espace dans la mégalopole. On étudie également l'émergence des nouveaux pays industriels et la croissance chinoise. On aborde les relations entre ces différents ensembles.</p>	<p>Nouveau pays industriel Pays ateliers Aire Pacifique</p>
<p><u>5. L'Afrique : diversité des espaces et des cultures</u></p> <p>Commentaire On prend l'Afrique dans son ensemble ou/et par grands thèmes (ex : les problèmes agricoles dans la zone subaride ; l'explosion urbaine etc...). On met en évidence la situation de dépendance par rapport aux pays développés. L'espace africain est abordé comme exemple d'espace dominé et marginalisé.</p>	<p>Dépendance Pays moins avancé Transition démographique</p>

ANNEXE II

Règlement d'examen

NATURE DES EPREUVES	FORME	COEF.	DUREE
DOMAINE A2			
E4 - Epreuve de français - histoire géographie			
Sous-épreuve : français	écrite	1,5	2h30
Sous-épreuve : histoire géographie	écrite	1,5	2h

Définition des épreuves d'examen

DOMAINE A2

E4 Français - histoire géographie

L'épreuve de français et d'histoire géographie est organisée en deux sous-épreuves séparées dans leur déroulement : une sous-épreuve de français et une sous-épreuve d'histoire géographie. L'épreuve est affectée du coefficient 3.

I - Sous-épreuve : français - écrite, durée 2h30, coefficient 1,5

L'évaluation comporte deux parties :

- une première partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités de compréhension,
- une deuxième partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités d'expression.

Le nombre de points attribués à chacune des parties de l'épreuve est indiqué dans le sujet. Dans tous les cas, la note globale est attribuée sur 20 points.

.../...

L'évaluation s'appuie sur un ou plusieurs textes ou documents (textes littéraires, textes argumentatifs, textes d'information, essais, articles de presse, documents iconographiques).

Dans la première partie, deux ou trois questions permettent de vérifier la capacité du candidat de comprendre le sens global des documents, d'en dégager la construction, d'en caractériser la visée, le ton, l'écriture...

La seconde partie permet d'évaluer la capacité du candidat d'exposer un point de vue ou d'argumenter une opinion. Le type d'écrit attendu s'inscrit dans une situation de communication précisée par l'énoncé (lettre, synthèse rédigée, article...). Le sujet précise la longueur du texte à rédiger.

II - Sous-épreuve : histoire géographie - écrite, durée 2h, coefficient 1,5

Cette sous-épreuve porte sur le programme de la deuxième année, sur un thème précis et les notions qui lui sont associées.

Le candidat a le choix entre deux sujets. Il doit faire la preuve de ses capacités de comprendre et d'analyser une situation historique ou géographique en s'appuyant sur l'étude d'un dossier de trois à cinq documents de nature variée.

Il répond à une série de questions qui visent à évaluer ses compétences à :

- repérer et relever des informations dans une documentation,
- établir des relations entre les documents,
- utiliser des connaissances sur le programme.

Ces questions, qui ne peuvent se réduire à une demande de définitions, permettent au candidat de faire la preuve qu'il maîtrise les méthodes d'analyse des documents et qu'il sait en tirer parti pour comprendre une situation historique ou géographique.

Il élabore ensuite une courte synthèse intégrant les éléments apportés par le dossier et ses connaissances.

Les documents constituent un ensemble cohérent qui permet une véritable mise en relation. La cohérence réside dans la situation envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(ent).

La synthèse consiste en un texte rédigé qui peut être accompagné par une carte, un croquis ou un schéma à l'initiative du candidat ou en réponse à une question expressément formulée.